

# un plan de gestion

## la démarche du plan de gestion

Le plan de gestion est l'outil pour :

- avoir une réelle stratégie d'actions sur le parc de la Pépinière, ce site à forts enjeux pour la Ville et ses habitants, et répondre aux demandes nombreuses, récurrentes et variées le concernant.
- répondre à la nécessité de l'adapter aux enjeux de la transition écologique, en renouvelant la gestion et en créant des aménagements qualitatifs et paysagers.

### ► un diagnostic exhaustif partagé avec l'ensemble des acteurs

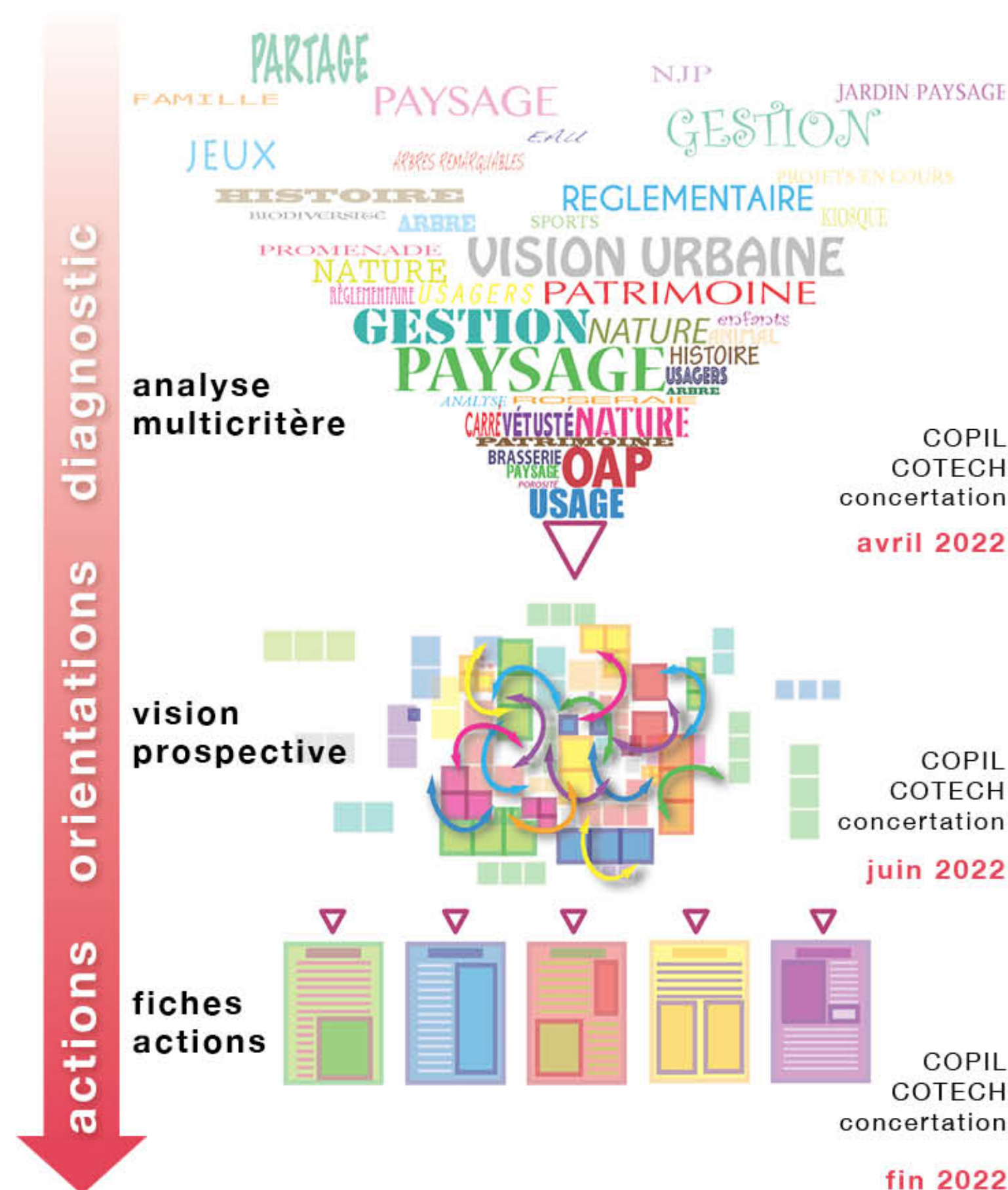
assembler les différents éléments de connaissance sur le parc, bien souvent diffus, au sein des Directions ou auprès de personnes ressources et dans les différentes institutions

### ► des enjeux énoncés et des orientations de projet concertées

faire des choix stratégiques, les expliquer et les argumenter ; faire preuve d'ambition mais également de pragmatisme en définissant clairement les moyens que peut dégager le Maître d'Ouvrage pour des projets d'investissement et pour la gestion du parc

### ► un plan d'actions, outil à disposition des décideurs et gestionnaires

une stratégie déclinée en plan d'action phasé sur 10 - 12 ans, budgété et assorti d'indicateurs de suivi et d'évaluation, afin d'orienter la gestion et le devenir du parc



## le processus du plan de gestion

Reconnaissance et mise en valeur  
des éléments patrimoniaux :  
bâti, mobilier (bancs, luminaires),  
statuaire, etc.

Importance de la trame des  
allées et du dessin de leurs  
croisements

Intégration des  
procédures  
réglementaires :  
PSMV\* et OAP\*  
du parc

Patrimoine  
arboré  
Gestion  
intégrée des  
eaux pluviales  
à ciel ouvert et  
biodiversité

Espace animalier en  
devenir, bien-être animal  
Ilot de fraîcheur et présence d'eau  
Gestion des déchets : tri,  
sensibilisation

Lisibilité du partage des espaces  
pour les usagers

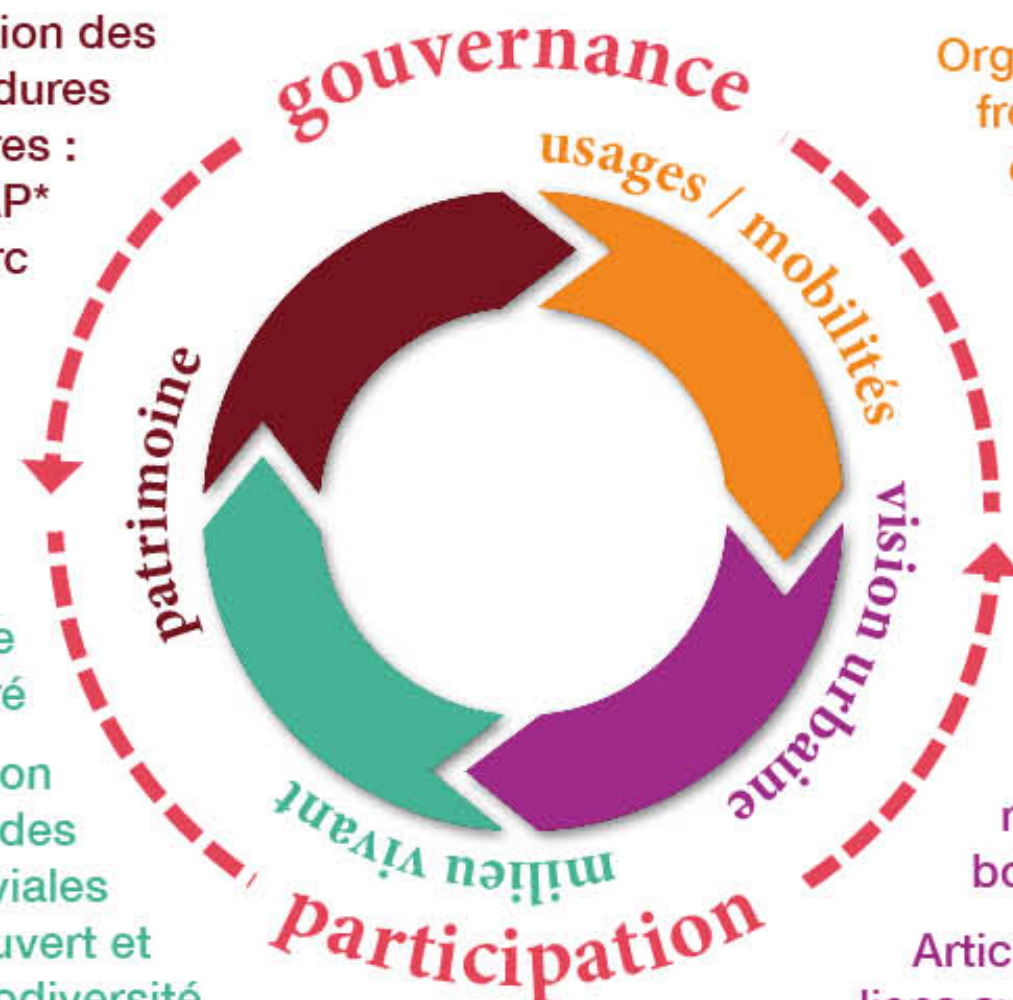
Mobilités douces et actives en  
contexte de piétonnisation

Feuille de route pour les  
gestionnaires et les  
services

Organisation de la  
fréquentation :  
ouverture,  
médiation,  
gestion, ...

Qualité des  
limites du  
parc et des  
rues qui le  
bordent

Articulations et  
liens avec tous les  
lieux métropolitains  
alentours :  
places Stanislas et Mandela,  
jardins du palais du  
Gouvernement et Godron, site  
Alstom, canal, ...



### Les instances de pilotage :

#### ► un comité de pilotage (COPIL)

pour définir les grandes orientations stratégiques

- un COPIL restreint pour le pilotage à toutes les étapes du projet : élus pilotes et services de l'état
- un COPIL élargi pour le rendu de la phase Diagnostic : autres élus + services de l'état + financeurs éventuels

#### ► un comité technique (COTECH)

pour assurer le suivi des études

- services de la Ville
- services de la Métropole
- partenaires institutionnels et/ou financeurs : UDAP, DREAL, DRAC, SRA, AERM, ...

#### ► une instance de concertation

pour partager et affiner les choix stratégiques

\* PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

\* OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

